



Les recensions de l'Académie de juillet 2026¹

La Casbah d'Alger au XIXe siècle : la fabrique d'une ville coloniale / Asma Hadjilah

Éd. Karthala, 2025

Cote : 70.088

Cet ouvrage est issu d'une thèse de doctorat en histoire de l'architecture soutenue en 2021 à l'École polytechnique d'architecture d'Alger, où enseigne actuellement Madame Asma Hadjilah (p.11), pour laquelle elle a, en 2022, obtenu le Prix de la thèse de doctorat de la Société française d'histoire urbaine. L'auteure remarque que les phénomènes urbains observés à Alger au cours du XIXe siècle sont ceux d'une ville précoloniale, devant être modernisée par le biais de travaux qui s'apparentent à ceux réalisés alors en métropole. Planifiée entre 1830 et 1870, leur réalisation s'étale jusqu'à la fin du XIXe siècle (p.111).

Ce livre analyse le rapport de la ville française au substrat ottoman et examine la question de la circulation des modèles européens, de leur transposition ou adaptation aux différents contextes locaux (p.11). Il s'agit de décrypter les enjeux politico-culturels qui se jouent dans la fabrication de l'image d'une ville européenne moderne remplaçant progressivement la ville des Barbaresques (p.16). Une première période de 1830 à 1860 concerne la création du premier noyau de la ville européenne dans la médina tandis qu'une deuxième période de 1850 à 1930 révèle la transposition de modèles urbains et architecturaux européens dans la construction de quartiers nouveaux juxtaposés à l'ancienne ville (p.19). Dans la Basse Casbah, il ne subsiste aujourd'hui que le quartier de la rue Bab Azoun et quelques fragments de celui de la Marine (p.26) mais grâce au Plan cadastral de 1868, on dispose d'une information complète concernant le tracé parcellaire de l'ensemble du territoire intra-muros de la Casbah (p.27). Autre source, celle d'A. Devoulx (1826-1876), conservateur des domaines de la ville d'Alger, qui écrit l'histoire de la ville depuis l'antiquité jusqu'à l'occupation française, nous offrant la description des vestiges antiques mis au jour lors des travaux urbains entrepris à partir de 1830 et la topographie des quartiers ottomans (p.35).

La Casbah à l'époque ottomane était traversée du nord au sud par la rue Bab Azoun prolongée par la rue Bab el Oued et, de bas en haut, par les rues de la Marine, de la Casbah et de la Porte Neuve. Ces cinq voies relativement larges menaient aux portes de la ville et, bordées de bains et de mosquées, concentraient l'activité commerciale (p.42). A l'intersection des rues de la Marine et Bab Azoun, se trouvait le Palais des Deys, siège de la Régence avant son déplacement en 1817 à la Citadelle (p.44).



Les recensions de l' [Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)



L'eau semble avoir été domestiquée dès l'Antiquité comme en témoignent à l'emplacement de la Mosquée Ketshawa, quatre citernes juxtaposées et un établissement thermal romain pavé de mosaïque, vestiges signalés par Al Bakri à la fin du XI^e siècle (p.45). Les Turcs construisirent quatre aqueducs acheminant l'eau des sources du Sahel vers la médina par un réseau de conduites qui aboutissaient à des fontaines publiques. Les Français, à leur arrivée à Alger, dénombrèrent près de 2000 puits et 2000 citernes desservant 3000 immeubles (p.46). Le principe islamique d'intérêt général octroyait à l'autorité le pouvoir d'exproprier et de raser des constructions privées. La gestion des biens immobiliers de la propriété urbaine d'Alger était partagée entre des responsables urbains comme le Préposé aux Égouts, les quatre administrations de la propriété urbaine d'Alger (p.47) et les corporations. Les tribunaux hanéfite et malékite traitaient des contentieux relatifs aux propriétés (p.48). Alger en 1830 avait entre 25.000 et 30.000 habitants (p.51). La sobriété de la façade des immeubles contrastait avec la richesse décorative intérieure hétérogène constituée de céramique et de marbre (p.59). La technologie résistante au tremblement de terre consistait à intégrer dans la maçonnerie des rangées de rondins de thuya créant un chaînage vertical ou horizontal de la structure (p.61).

La nouvelle administration de l'espace urbain traditionnel de la Casbah, mise en place le 22 juillet 1834, dépendra jusqu'en 1871 du Ministère de la Guerre (p.65) pour affaiblir les civils demandeurs de plus de droits au détriment de la population autochtone. A partir de 1871, s'ouvre une période de 30 ans de politique d'assimilation menée par les civils qui calquent les lois métropolitaines (p.69). En matière d'aménagement urbain, le Service des Ponts et Chaussées se voit confier l'aménagement urbain (p.75), particulièrement la réalisation de mesures correctives sur la voirie visant à faciliter la circulation de troupes à l'intérieur de la ville (p.77). Le Génie Civil s'occupe de la gestion urbaine et fait appel comme au temps des Ottomans aux fontaniers autochtones (p.74) pour les travaux hydrauliques, ce qui illustre la continuité entre les périodes turque et coloniale (p.285). La création en 1840 d'un corps d'architectes de la Ville vise à faciliter la diffusion des types architecturaux élaborés par l'élite parisienne formée à l'École des Beaux-Arts, promouvant le néoclassicisme métropolitain (p.73).

Un marché foncier privé marqué par la spéculation se développa précocement dans la Basse Casbah, où deux-tiers des maisons appartenaient aux communautés juive et maure et un tiers aux européens (p.79). D'autre part, la conservation de l'existant avait poussé l'Administration à imposer que les maisons soient blanchies à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur deux fois par an (p.91) et à ce que, pour remédier à l'insalubrité, des fenêtres extérieures soient percées, ce qui était contraire aux mœurs autochtones (p.94). En 1836, un arrêté ordonna que toutes les maisons soient pourvues d'un puits ou d'une citerne, ce qui permit la conservation d'anciennes maisons qui en étaient dotées (p.97) tandis que l'état de vétusté de certains édifices et surtout de leurs encorbellements, donnant sur la voie publique et qui menaçaient de tomber sur les passants, faisait l'objet de nouveaux règlements (p.108). Les rues Bab Azoun, Bab El Oued et de la Marine auront été réalignées et bordées de galeries à arcades pour abriter les passants et organiser une activité commerciale (p.112), adaptant ainsi le tissu urbain traditionnel aux modes d'habiter d'une population européenne et facilitant son installation (p.114).

Dans le même registre, la Mosquée Ketshawa, citée plus haut, est transformée en église catholique



appelée Saint Philippe dès 1830. A l'absence quasi-totale de places publiques avant 1830, liée au mode de vie de la population musulmane, répond la multiplication de places permettant de réguler les flux (p.139).

Le type architectural le plus représentatif de l'importation d'un mode d'habiter européen que sont les immeubles à « trois fenêtres », répandus à Marseille et leur adaptation au contexte algérois sous la forme d'une cour ou d'un patio, témoignent de l'hybridation de l'architecture locale de même que les « passages couverts » et sont représentatifs des enjeux qui ont entouré la création d'une ville européenne à la place de la Casbah (p.191). Ces passages couverts deviendront des lieux à partir desquels les pratiques sociales allaient s'épanouir avec leurs cafés et leurs magasins de luxe (p.214). On les appela d'ailleurs « bazar » (p.215) comme le Bazar d'Orléans (p.237). Les élites de la société coloniale qui recherchaient l'authentique et le pittoresque construisaient dans leur demeure un patio entouré de galeries à arcades (p.208) comme le témoigne la maison de Napoléon Scala (p.209). Les maisons démolies constituaient des sources de matériaux de réemploi comme les marbres, la boiserie, les céramiques (p.210). Le recours à la poterie décorative en façade apprécié par la communauté musulmane fut adopté dans l'architecture néo-mauresque (p.258). D'ailleurs, la construction publique ou privée se satisfaisait des matériaux locaux, chaux, briques, pierres, des carrières proches de la ville (p.267). Les bains maures furent conservés ou déplacés, visités par le duc d'Aumale (p.235).

Ville portuaire, s'ouvrant en amphithéâtre sur la mer, Alger ne pouvait voir son plan structuré que suivant l'axe nord-sud. Mais le plan d'alignement de 1846, borné à la régularité géométrique tente avec le percement de la rue Royale dans la Haute Casbah d'imposer la double direction (p.149). Large de dix mètres, cette rue en escalier est interrompue par de larges paliers parfois agrémentés de fontaines jaillissantes (p.150). Quant au boulevard maritime long de 1700 mètres entre Bab El Oued et Bab Azoun, avec ses 8 bastions et ses 8 courtines, il va devenir, à mesure que les impératifs de défense s'estomperont, un ouvrage civil consacré à la promenade (p.155). La rangée d'immeubles constituant la nouvelle façade maritime d'Alger ne sera achevée que durant la dernière décennie du XIXe siècle (p.161).

Le lecteur appréciera pour des recherches complémentaires la liste des architectes cités ou domiciliés à Alger entre 1830 et 1880 (p.292 à 308), le tableau des maisons de maître mentionnées à Alger en 1848, (p.309 à 312), ceux des passages couverts (p.313-314) et des fontaines publiques de la Casbah après 1830 (p.315 à 319), les correspondances entre les appellations française et algérienne des principales rues et places citées (p.321 à 328) ainsi que les sources et la bibliographie abondantes (p.329 à 342). Il faut féliciter l'auteure qui, grâce aux 41 illustrations cartographiques et iconographiques ainsi qu'aux 27 photographies plus ou moins récentes, nous permet de suivre la découverte progressive des éléments urbains qu'elle nous propose de découvrir avec une grande clarté.

Christian Lochon